

Image not found or type unknown



## JE SEST PAS LIRE RT ECRIRE

Par **delecroix**, le **09/10/2011** à **18:30**

VOILA JE SEST PAS LIRE ET ECRIRE ALORE POUR TROUVER DU TRAVAIL SEST DURE JE VOUDRAIS AVOIR QUELLE DOIT JE POURAIS AVOIR ET QUELLE AIDE JE VOUS REMERCI

*En France , l ' école est publique , laïque et [s]obligatoire[/s]*

Par **P.M.**, le **09/10/2011** à **19:21**

Bonjour,

Vous pourriez essayer d'obtenir une aide particulière de Pôle Emploi et je vous conseillerais de vous rapprocher d'une association spécialisée...

Par **Claralea**, le **09/10/2011** à **21:45**

Rapprochez vous aussi de votre mairie, ils doivent avoir des solutions pour vous.

En tout cas, on a compris ce que vous avez écrit, c'est déjà bien :)

Par **Claralea**, le **09/10/2011** à **21:46**

[citation]En France , l ' école est publique , laïque et obligatoire[/citation]

Certe, mais combien en sortent sans savoir ni lire ni écrire, et on se demande bien comment ils ont réussi à monter de classe chaque année. A part un certain laxisme de l'éducation nationale, je ne vois pas.

Par **P.M.**, le **09/10/2011** à **22:08**

[citation]En France , l ' école est publique , laïque et obligatoire[/citation]

Je trouve également certains commentaires ajoutés sans indiquer la source dans les messages tout en fait déplacés et ne répondant pas au sujet en dehors du fait que l'on ignore les raisons pour lesquelles l'auteur ne sait ni lire ni écrire et que ce n'est pas une réponse que d'avoir l'air de donner des leçons car je ne pense pas que c'est ce qu'il est venu chercher...

Par **Claralea**, le **09/10/2011 à 22:33**

Ce n'est pas l'école qui est obligatoire, mais l'instruction.

Ma voisine est turc et ne sait ni lire ni écrire en français et commence un peu à le parler et le comprendre. C'est au ccas de la mairie qu'on l'a orienté vers des cours de français.

Donc voyez si votre mairie saurait vous diriger vers des cours gratuits

Par **P.M.**, le **09/10/2011 à 22:41**

Tout en sachant lire et écrire on peut être mal informé et en France c'est au moins 10 % de la population adulte qui ne sait pas lire...

Il existe effectivement différentes associations qui essaient de lutter contre ce fléau plutôt que de rejeter les personnes concernées...

Par **Domil**, le **10/10/2011 à 00:12**

[citation]Certe, mais combien en sortent sans savoir ni lire ni écrire, et on se demande bien comment ils ont réussi à monter de classe chaque année. A part un certain laxisme de l'éducation nationale, je ne vois pas.[/citation]

- 1) Le redoublement est désormais quasi-interdit et au contraire c'est quand l'enfant a tellement de retard qu'un redoublement ne servirait à rien qu'on ne peut le faire redoubler et de toute façon, les parents ont le dernier mot sur le redoublement (j'ai déjà vu des enfants au collège ne sachant pas écrire, on ne pouvait rien faire)
- 2) il peut avoir passé son enfance dans un pays pauvre
- 3) il peut être rom : ils ont des écoles spéciales (2h par semaine) et personne ne s'en aperçoit s'ils n'y vont pas.

Attention aux asso spécialisées, j'en connais, c'est 40 euros l'heure !!!

En tout cas il n'est pas analphabète, manifestement, juste illétre

Par **P.M.**, le **10/10/2011 à 09:29**

Bonjour,

Toutes les associations ne prennent pas 40 € de l'heure loin de là et je ne pense pas qu'il y ait

beaucoup d'autres solutions.....

Même parmi les enfants étant élevés en France qui normalement n'est pas catégorisé comme un Pays pauvre, il y a des illétrés dans les milieux sous-prolétaires...

Personnellement, je ne ferais pas de diagnostic ne connaissant pas la personne et ne sachant même pas si c'est elle qui a écrit le message, tout ce que l'on sait d'après celui-ci c'est qu'il ne sait ni lire ni écrire, le reste importe peu...